



DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**
 Nombre de membres présents : **30**
 Nombre de votants : **36**
 Date de convocation : **19/02/2016**

L'an **Deux Mille Seize** le 3 MARS, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M. René OLIVE, Président.

**OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA
CCASPRES AUX GROUPES DE TRAVAIL GEMAPI**

Étaient présents :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) – TAURINYA, LLOBET (Brouilla) – CHINAUD (Calmeilles) - LEHOUSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) – PUJOL, PIMENTEL (Fourques) - TOURNE (Llauro) – VILA (Oms) - P.BELLEGARDE (Passa) - PUIG (Sainte-Colombe) – NOURY (Saint Jean Lasseille) – MASO (Terrats) - OLIVE, LAVAIL, LEMORT, MON, BOURRAT, R.PEREZ, L.FERRER, S.RAYNAL, B.BATALLER-SICRE (Thuir) - LESNE (Tordères) – ATTARD, ALBERT, COUSSOLE (Trouillas) – PERALBA, FLACHAIRE (Villemolaque).

Procurations :

P.MAURAN (Montauriol) à A.PUIG
 N.GONZALEZ (Thuir) à R.OLIVE
 T.VOISIN (Thuir) à B.BATALLER-SICRE
 D.RUIZ (Thuir) à N.MON
 JC.BERNADAC (Thuir) à JM LAVAIL
 P.MAURY (Thuir) à A.BOURRAT

Absents:

A.DOUTRES (Caixas)
 J.AMOUROUX (Tresserre)

Certifié exécutoire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

066-246600449-20160303-04-2016RPSTTGEM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2016

Publié ou Notifié

le

Le Procès-verbal de la séance du 10 Décembre 2015 a été adopté sans observations.

Madame Sabine RAYNAL est élue secrétaire de séance.

REPRESENTANTS DE L'EPCI AUX DIVERS GROUPES DE TRAVAIL GEMAPI

Le Président **RAPPELLE** que la Compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) telle que définie dans la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, impose le transfert de la dite compétence aux EPCI à compter du 1^{er} Janvier 2018.

Il **INFORME** l'Assemblée que différentes études sont menées sur le département, relatives aux champs de compétence, aux conséquences et aux coûts de ce transfert ; et pour ce qui concerne le périmètre de la Communauté de Communes des Aspres, 3 bassins sont concernés.

Aussi, il est précisé que l'étude SOCLE est engagée sur le SIGA Tech ; la même étude est sur le point de démarrer sur la Têt et suivront celles du Réart et du Département.

Il **INFORME** de la nécessité de désigner des élus communautaires pour assurer le suivi de ces études.

Et **PRECISE** que lors du Bureau Communautaire réuni le 18/02/2016, ont été proposées les candidatures de :

- Laurent BERNARDY pour le Tech
- Alphonse PUIG pour la Têt
- Jean-Claude PERALBA pour le Réart

Le Président **OUVRE** l'appel à candidature au terme duquel sont confirmées les positions du bureau.

Après appel à candidature,

Le Conseil Communautaire
Où l'exposé de son Président
A l'unanimité des membres présents et représentés

DESIGNE comme représentants de la Communauté au sein des groupes d'études GEMAPI : Messieurs Laurent BERNARDY pour le Tech, Alphonse PUIG pour la Têt et Jean-Claude PERALBA pour le Réart

Ainsi FAIT et DELIBERE à Thuir, les jours, mois et an que dessus.

Le Président,

René OLIVE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

066-246600449-20160303-04-2016RPSTTGEM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2016